

2017-1597  
2017-03-30

[FRONT PANEL - FRENCH]

**MIRACLE-GRO® GARDEN DEFENSE<sup>MC</sup>**  
**SUPPRESSION DES MALADIES DU JARDIN PRÊT-À-L'EMPLOI**

FONGICIDE AU CUIVRE

DOMESTIQUE  
SOLUTION

Pour utilisation sur les plantes ornementales, les plantes à  
fleurs, les fruits, et les légumes  
Biodégradable

Pour utilisation à l'extérieur et dans les serres

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE :

Cuivre, présent sous forme d'octanoate de cuivre et les composés  
de cuivre liés...0,0178 %

N° D'HOM. : 32459 L.P.A.

100 mL à 1 L

Scotts Canada Ltée  
2000 Argentia Road  
Plaza #2, Suite 300  
Mississauga, Ontario  
L5N 1V8  
1-800-668-5669

Fabriqué et imprimé aux É.-U.

Décoller pour le mode d'emploi  
Presser pour resceller

[BACK PANEL - FRENCH]

- Fongicide au cuivre liquide pour la période de dormance et la saison de croissance.
- Supprime plusieurs maladies des plantes à raison de faibles concentrations de cuivre.
- Biodégradable : se décompose en une forme utile aux plantes et aux microbes.
- Ne pas appliquer la journée précédant la récolte.

**MODE D'EMPLOI :**

NE PAS appliquer ce produit de manière qu'il entre en contact avec des adultes, des enfants ou des animaux de compagnie, directement ou par dérive. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets. NE PAS épandre sur les plans d'eau. Éviter d'appliquer ce produit quand les vents soufflent en rafales.

La dose d'application standard pour les espèces mentionnées est de 1 L de Miracle-Gro® Garden Defense suppression des maladies du jardin prêt-à-l'emploi par 10 m<sup>2</sup>. Bien pulvériser toutes les surfaces des plantes. Pour une suppression optimale, débiter le traitement 2 semaines avant l'apparition normale de la maladie ou lorsque les prévisions météorologiques font état de longues périodes de temps humide. Ou encore, débiter le traitement dès l'apparition de la maladie. Pour les fleurs et plantes ornementales d'extérieur, ne pas faire plus de 10 applications par année. Dans la mesure du possible, planifier les applications de telle sorte qu'elles précèdent 12 heures de temps sec.

Dans le doute quant à la sensibilité des plantes, appliquer sur des plantes individuelles ou sur de petites parcelles de plantes et attendre de voir si la plante subit des dommages avant de procéder au traitement de plus grandes surfaces.

<b>PLANTES ORNEMENTALES (D'EXTÉRIEUR ET DE SERRE)</b>		
<b>Plante</b>	<b>Taux d'application et notes</b>	<b>Maladies supprimées ou réprimées</b>
Arbustes ornementaux et plantes à fleurs de serre et d'extérieur (tels que rosier, rose trémière, hydrangée, lilas des Indes)	Appliquer 1L par 10 m <sup>2</sup> . Appliquer de nouveau à intervalles de 5 à 10 jours.  Peut causer une toxicité au cuivre chez certaines variétés de rosiers. La toxicité au cuivre prend la forme de taches violettes.  Par temps frais et humide (moins de 18°C), l'utilisation de Miracle-Gro® Garden Defense suppression des maladies du jardin prêt-à-l'emploi présente un risque de phytotoxicité.	Tache des feuilles - Répression Blanc Rouille Brûlure bactérienne Feu bactérien Brûlure corynéenne
Rosier		Tache noire Blanc Rouille
Lilas des Indes		Cercosporiose - Répression

<b>LÉGUMES, FRUITS, NOIX ET BAIES</b>		
<b>Plante</b>	<b>Taux d'application et notes</b>	<b>Maladies supprimées ou réprimées</b>
Légumes-racines et légumes-tubercules (betterave potagère, pomme de terre, betterave à sucre)	Appliquer 1L par 10 m <sup>2</sup> . Appliquer de nouveau à intervalles de 5 à 10 jours.	Alternariose de la pomme de terre Mildiou de la pomme de terre Tache septorienne de la pomme de terre Cercosporiose de la betterave et de la betterave à sucre
Légumes-bulbes (ciboulette, ail, poireau, oignon, échalote)	Appliquer 1L par 10 m <sup>2</sup> . Appliquer de nouveau à intervalles de 5 à 10 jours.	Mildiou Brûlure des feuilles Pourriture molle
Céleri	Appliquer 1L par 10 m <sup>2</sup> . Appliquer de nouveau à intervalles de 5 à 10 jours.	Brûlure cercosporéenne Brûlure septorienne
Légumes-feuilles et légumes-fleurs du genre Brassica (chou chinois, brocoli, chou de Bruxelles, chou, chou-fleur, chou frisé)	Appliquer 1L par 10 m <sup>2</sup> . Appliquer de nouveau à intervalles de 5 à 10 jours.  Pour le chou de Bruxelles, ne pas faire plus de 10 applications par année.	Pourriture noire - Répression

Légumineuses (haricot, pois, soja)	Appliquer 1L par 10 m <sup>2</sup> . Appliquer de nouveau à intervalles de 5 à 10 jours.	Ascochytose Maladies bactériennes communes Brûlure bactérienne Tache brune Blanc Rouille
Légumes-fruits (aubergine, piment, tomate)	Appliquer 1L par 10 m <sup>2</sup> . Appliquer de nouveau à intervalles de 5 à 10 jours.	Alternariose Mildiou Tache septorienne des feuilles Moucheture bactérienne Gale bactérienne Chancre bactérien
Cucurbitacées (concombre, cantaloup, melon, courge, citrouille, courgette)	Appliquer 1L par 10 m <sup>2</sup> . Appliquer de nouveau à intervalles de 5 à 10 jours.	Blanc Mildiou Alternariose Anthracnose Tache angulaire Flétrissure bactérienne Tache septorienne
Arbres fruitiers à pépins (pomme, poire)	Appliquer 1L par 10 m <sup>2</sup> . Appliquer de nouveau à intervalles de 5 à 10 jours. Ne pas faire plus de 10 applications par année.  Pour supprimer la brûlure bactérienne, appliquer Miracle-Gro® Garden Defense suppression des maladies du jardin prêt-à-l'emploi durant la période de dormance, durant la floraison ou lors des épandages de couverture durant la saison.  Ne pas appliquer sur les pommes à peau claire après la formation des fruits parce qu'un roussissement peut se produire.	Brûlure bactérienne Tavelure

<p>Arbres fruitiers à noyau (abricot, cerise, nectarine, pêche, prune)</p>	<p>Appliquer 1L par 10 m<sup>2</sup> . Appliquer de nouveau à intervalles de 5 à 10 jours.</p> <p>Pour les pêches, ne pas faire plus de 5 applications par année.</p> <p>Pour les nectarines, Ne pas faire plus de 10 applications par année.</p> <p>Pour le chancre bactérien, appliquer comme traitement de dormance lorsque les boutons commencent à gonfler et répéter le traitement au débourrement, puis chaque semaine par la suite, au besoin, jusqu'à un maximum de six épandages. À l'automne, faire un nouveau traitement lorsque 10 % des feuilles sont tombées, puis lorsque 80 % des feuilles sont tombées. Pour la pourriture brune, faire une pulvérisation intégrale aux stades fins de dormance (gonflement des boutons), préfloraison, pleine floraison et post-floraison. Par temps humide, des pulvérisations additionnelles peuvent être nécessaires.</p> <p>Pour l'antracnose (taches sur les feuilles et les fruits), la criblure et la cloque du pêcher, appliquer comme traitement de dormance à la fin de l'automne, durant une période de temps sec.</p>	<p>Cloque du pêcher Tache bactérienne des feuilles Criblure Chancre bactérien Pourriture brune Tache sur les feuilles et sur les fruits</p>
--	--	---

Petits fruits (mûre, bleuet, gabelle et cassis, groseille à maquereau, framboise, fraise)	Appliquer 1L par 10 m <sup>2</sup> .  Appliquer au début de la floraison et poursuivre aux 7 à 10 jours jusqu'à la récolte. Ne pas appliquer dans la journée précédant la récolte.  Pour les fraises, pulvériser 1 mois après la plantation (ou avant la floraison des plants établis), puis encore deux fois à intervalles de 7 jours.	Blanc de la fraise Rouille de la gabelle et cassis et de la groseille à maquereau Brûlure bactérienne de la framboise, de mûre et du bleuet
---	---	---

**PRÉCAUTIONS :**

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Utiliser uniquement dans des endroits bien ventilés. À titre de bonne pratique d'hygiène, porter des gants pour manipuler ce produit. Se laver les mains avant de manger, de boire, de prendre de la gomme à mâcher, de fumer ou de se rendre aux toilettes. NE PAS laisser les adultes, les enfants ou les animaux de compagnie retourner dans la zone traitée avant que le produit pulvérisé n'ait séché.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Traiter selon les symptômes.

**RISQUES ENVIRONNEMENTAUX :**

**TOXIQUE** pour les oiseaux, les petits mammifères sauvages et les organismes aquatiques. Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des zones traitées, éviter d'appliquer ce produit sur des pentes modérées ou abruptes et sur des sols compactés ou argileux. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre la zone traitée et le plan d'eau.

**PREMIERS SOINS :**

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note

du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**ENTREPOSAGE :**

Entreposer dans le contenant d'origine dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Pour éviter toute contamination, ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Protéger du gel.

**ÉLIMINATION/DÉCONTAMINATION :**

Ne pas réutiliser le contenant vide. Jeter avec les ordures ménagères. Les produits inutilisés ou utilisés en partie doivent être apportés à une décharge de déchets dangereux provinciale ou municipale.

**Garantie inconditionnelle de Scotts<sup>MC</sup>**

Si vous n'êtes pas satisfait de ce produit pour une raison ou une autre, appelez notre Service à la clientèle au numéro indiqué ci-après pour obtenir un remboursement intégral avec preuve d'achat.

Questions, remarques ou information médicale :

Composer le 1-800-668-5669 ou consulter notre site Web à l'adresse [www.scotts.ca](http://www.scotts.ca)

® utilisé en vertu de la licence accordée par Scotts Canada Ltée  
MC utilisé en vertu de la licence accordée par Scotts Canada Ltée  
©2017 Scotts Canada Ltée. Droits mondiaux réservés.



Fabriqué en vertu d'une licence de W. Neudorff GmbH KG